



VILLE D'ARDRES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 avril 2017



CONSEIL MUNICIPAL DU 06/04/2017

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 février 2017.

URBANISME

1. Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du PLUi

FINANCES

2. Budget Principal – Compte de gestion et compte administratif 2016
3. Budget Principal – Affectation des Résultats
4. Taux d'imposition 2017
5. Budget Principal – Budget Primitif 2017
6. Budget Principal – Vote des subventions 2017
7. Budget Eau : Compte de gestion et compte administratif 2016
8. Budget Eau – Affectation des Résultats
9. Budget Eau – Budget Primitif 2017
10. Budget Assainissement : Compte de gestion et compte Administratif 2016
11. Budget Assainissement : Affectation des Résultats
12. Budget Assainissement : Budget Primitif 2017
13. Budget Lotissement Les Charmilles : Compte de gestion et compte Administratif 2016
14. Budget Lotissement Les Charmilles : Affectation des Résultats
15. Budget Lotissement Les Charmilles : Budget Primitif 2017
16. Prix de vente des parcelles Lotissement de la Cense Hébron

PERSONNEL

17. Modification du tableau des emplois
18. Ajustement de la délibération relative au montant de l'indemnité de fonctions des élus
19. Ouverture d'un poste dans le cadre du dispositif service civique

JEUNESSE

20. Modalités d'organisation du séjour colonie été 2017

CULTURE

21. Thème du concours photos 2017 et récompenses
22. Dénomination de la résidence située à proximité de la salle en étoile

ADMINISTRATION GENERALE

23. Transfert des pouvoirs de police spéciale
24. Publicité des décisions du maire

L'an deux mille dix-sept, le six avril à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du trente et un mars deux mille dix-sept.

Etaient présents : MM Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Sylvie BONNIERE, Lionel FOURNIER, Frédéric FEYS, Laurence DEBRIL, Jean-Jacques MORCEL, Thérèse VASSEUR, Christiane SPRIET, Pierre PREVOST, Chantal BRISSAUD, Bruno DEJONGHE, Edwige THIRARD, Joël VANDERPOTTE, Marie-Claude NEUVILLE, Pierre-Yves DEKERCK, Gilbert DEGRAVE, Véronique LANNOY, Nicolas DUSAUTOIS, Sandra ALEXANDRE, Bernard BOUILLON, Véronique FRANQUE, Stéphane CLEMENT, Isabelle REGNAUT

Excusés avec pouvoir: MM Marie-Hélène LABRE, Frédéric WACHEUX qui avaient respectivement donné pouvoir à Ludovic LOQUET, Véronique FRANQUE

Absent : Christophe LOOTS

Secrétaire de séance : Lionel FOURNIER

La séance est ouverte à 19h00.

Il est soumis à l'approbation du conseil le procès-verbal de la réunion du 08 février 2017.

En début de Conseil Municipal, Véronique Franque exprime ses remerciements concernant la communication des éléments de conseil (Note de synthèse, Procès-Verbaux...) et des commissions municipales. Elle regrette cependant que certaines remarques qu'elle prononce lors des réunions ne soient pas reprises dans les rapports et s'en étonne. Elle tient également à souligner que ses interventions ne sont parfois pas prises en considération comme elle le souhaiterait.

En suite de cette remarque, le procès-verbal de la réunion du 08 février 2017 est approuvé.

URBANISME

D17-13 Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du PLUi

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été engagée en 2015 sur le territoire communautaire.

Après une phase de diagnostic réalisée en 2016 qui a permis d'identifier les enjeux de cette révision, le projet de révision du PADD vient d'être débattu en conseil communautaire.

Le Président remercie pour la présentation effectuée par les services de la Communauté de Communes Pays d'Opale (CCPO). Il s'agissait d'une présentation synthétique qui venait compléter la documentation détaillée que les élus avaient reçu par ailleurs en amont du

Conseil Municipal. Gilles COTTREZ rappelle que ce document est primordial dans la compréhension des orientations du PLUI.

La présentation s'est découpée en trois axes. L'axe 1 a consisté en une démonstration de l'importance de préserver une identité de la CCPO. L'axe 2 a été consacré au développement économique. Enfin, l'axe 3 reprenait la préservation du cadre de vie.

Arrivée de Pierre-Yves DEKERCK à 19h20

Arrivée de Stéphane CLEMENT à 19h25

Le Président explique que cette présentation a déjà été menée sur différents territoires de la CCPO. Gilles COTTREZ insiste sur l'importance d'une réflexion à l'échelle intercommunale, préalable nécessaire au travail individuel de chaque commune. L'étape suivante s'articulera autour de l'orientation à prendre pour l'aménagement, programmation puis la traduction réglementaire : zonage et règlement des zones.

Les services de la CCPO rappellent que les services de l'Etat sont présents dans la production du document qui aboutira à un document unique pour la CCPO dans le cadre de l'usage des sols.

Le conseil prend acte des informations et n'émet aucune remarque

FINANCES

D17-14 Budget Principal – Compte de gestion et compte administratif 2016

En guise d'introduction, le Président rappelle que les documents qui suivent ont fait l'objet d'échanges lors des commissions ad hoc et surtout d'un avis favorable unanime. Sylvie BONNIERE procède à la présentation du Compte Administratif 2016. Le Président insiste sur la maîtrise du compte 012 relatif à la masse salariale mais aussi sur l'excédent de fonctionnement qui traduit la bonne gestion de la commune lequel sera affecté d'une part en fonctionnement, d'autre part en investissement. La moyenne annuelle des excédents de fonctionnement au cours des 10 dernières années est de 500 000€.

2.1. CA2016 – DETAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

VILLE D'ARDRES **CA 2016** **DETAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2016		
	Budget	Réalisé	Solde
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	265 090,00	290 355,21	-25 265,21
7022 - Coupes de bois	1 500,00	1 690,00	-190,00
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	2 500,00	3 897,00	-1 397,00
70312 - Redevances funéraires	800,00	480,00	320,00

70323 - Redevance d'occupation du domaine public communal	14 000,00	14 337,92	-337,92
7035 - Locations de droits de chasse et de pêche	3 790,00	3 790,00	
7062 - Redevances & droits des services à caractère culturel	3 500,00	2 200,00	1 300,00
70632 - A caractère de loisirs	100 000,00	115 374,21	-15 374,21
7066 – Redevances & droits des services à caractère social		161,60	-161,60
7067 – Redevances & droits des serv. périscolaire & enseignement	100 000,00	104 199,76	-4 199,75
70878 - par d'autres redevables	39 000,00	44 224,72	-5 224,72
73 - Impôts et taxes	2 275 439,00	2 297 687,28	-22 248,27
73111 - Taxes foncières et d'habitation	1 244 171,00	1 222 923,00	21 248,00
7321 - Attribution de compensation	903 000,00	903 243,95	-243,94
7323 - FNGIR	29 768,00	29 768,04	-0,04
7336 - Droits de place	13 000,00	11 423,10	1 576,90
7351 - Taxe sur la consommation finale d'électricité	85 000,00	93 205,18	-8 205,17
7368 - Taxe locale sur la publicité extérieure	500,00	463,45	36,55
7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation ou taxe pub. foncière		36 660,56	-36 660,56
74 - Dotations, subventions et participations	1 309 053,00	1 336 367,71	-27 314,71
7411 - Dotation forfaitaire	542 000,00	541 191,00	809,00
74121 - Dotation de solidarité rurale	310 000,00	333 467,00	-23 467,00
74127 - Dotation nationale de péréquation	170 000,00	166 473,00	3 527,00
745 - Dotation spéciale au titre des instituteurs	2 808,00	2 808,00	
74718 - Autres	45 000,00	61 949,86	-16 949,86
7473 - Départements	400,00	621,61	-221,61
7478 - Autres organismes	60 000,00	48 551,08	11 448,92
748314 - Dotation unique compensations spécifiques à la TP	12 450,00	12 450,00	
74832 - Attribution du Fonds départemental de taxe prof.	60 000,00	59 822,57	177,43
74834 - Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	7 909,00	9 863,00	-1 954,00
74835 - Etat-Compens.au titre exonérations taxes d'habitation	93 456,00	93 456,00	
7485 - Dotation pour les titres sécurisés	5 030,00	5 030,00	
7488 - Autres attributions et participations		684,59	-684,59
75 - Autres produits de gestion courante	102 500,00	103 937,65	-1 437,65
752 - Revenus des immeubles	95 000,00	95 279,69	-279,69
758 - Produits divers de gestion courante	7 500,00	8 657,96	-1 157,96
76 - Produits financiers	700,00	700,85	-0,85
764 - Revenus des valeurs mobilières de placement	700,00	700,85	-0,85
77 - Produits exceptionnels	15 000,00	18 425,92	-3 425,92
7711 - Débits et pénalités perçues		396,00	-396,00
7714 - Recouvrement sur créances admises en non-valeur		70,00	-70,00
773 - Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale		1 400,69	-1 400,69
7788 - Produits exceptionnels divers	15 000,00	16 559,23	-1 559,23
013 - Atténuations de charges	76 000,00	67 361,97	8 638,03
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	70 000,00	60 981,73	9 018,27
6459 - Remboursements sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	6 000,00	6 380,24	-380,24
002 - Excédent de fonctionnement reporté	345 278,48	345 278,48	
TOTAL DES RECETTES REELES	4 389 060,48	4 460 115,07	-71 054,59
		Année 2016	
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Solde
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	30 000,00	23 916,68	6 083,32
722 - Immobilisations corporelles	30 000,00	23 916,68	6 083,32
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections		1 344,90	-1 344,90

777 - Quote-part des subventions d'inv. transférées au cpte de résultat		1 344,90	-1 344,90
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	30 000,00	25 261,58	4 738,42
	Année 2016		
	Budget	Réalisé	Solde
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 419 060,48	4 485 376,65	-66 316,17

2.2. CA2016 – DETAIL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

VILLE D'ARDRES CA 2016 DETAIL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2016		
	Budget	Réalisé	Solde
011 - Charges à caractère général	1 176 880,93	1 009 401,91	167 479,02
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	487 000,00	450 566,35	36 433,65
60611 - Eau et assainissement	18 000,00	9 415,49	8 584,51
60612 - Energie - Electricité	175 000,00	161 955,64	13 044,36
60621 - Combustibles	6 000,00	1 667,34	4 332,66
60622 - Carburants	24 000,00	23 301,78	698,22
60623 - Alimentations	80 000,00	78 419,95	1 580,05
60628 - Autres fournitures non stockées	4 000,00	2 663,21	1 336,79
60631 - Fournitures d'entretien	10 000,00	11 202,04	-1 202,04
60632 - Fournitures de petit équipement	95 000,00	94 721,09	278,91
60633 - Fournitures de voirie	50 000,00	39 020,74	10 979,26
60636 - Vêtements de travail	10 000,00	8 787,25	1 212,75
6064 - Fournitures administratives	10 000,00	6 759,64	3 240,36
6067 - Fournitures scolaires	2 000,00	3 196,37	-1 196,37
6068 - Autres matières et fournitures	3 000,00	9 455,81	-6 455,81
61 - SERVICES EXTERIEURS	471 400,00	354 658,42	116 741,58
611 - Contrats de prestations de services	210 000,00	147 216,23	62 783,77
6132 - Locations immobilières	18 000,00	16 389,57	1 610,43
6135 - Locations mobilières	15 000,00	16 770,77	-1 770,77
61521 - Terrains	10 000,00	4 900,00	5 100,00
615221 - Bâtiments publics	9 000,00	2 856,49	6 143,51
615228 - Autres bâtiments	1 000,00		1 000,00
615231 - Voiries	35 000,00	29 255,62	5 744,38
615232 - Réseaux	30 000,00	2 626,04	27 373,96
61551 - Matériel roulant	15 000,00	16 832,09	-1 832,09
61558 - Autres biens mobiliers	13 000,00	7 181,94	5 818,06
6156 - Maintenance	24 000,00	21 045,50	2 954,50
6161 - Multirisques	30 000,00	27 862,25	2 137,75
6168 - Autres		1 148,80	-1 148,80
6182 - Documentation générale et technique	4 400,00	4 998,46	-598,46

6184 - Versements à des organismes de formation	12 000,00	3 449,42	8 550,58
6188 - Autres frais divers	45 000,00	52 125,24	-7 125,24
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	172 480,93	154 766,55	17 714,38
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	980,93	841,02	139,91
6226 – Honoraires	15 000,00	27 710,56	-12 710,56
6228 – Divers	1 000,00		1 000,00
6231 - Annonces et insertions	12 000,00	8 838,46	3 161,54
6232 - Fêtes et cérémonies	62 000,00	45 677,99	16 322,01
6233 - Foires et expositions	3 000,00	1 841,41	1 158,59
6236 - Catalogues et imprimés	13 000,00	10 623,20	2 376,80
6238 – Divers	1 000,00		1 000,00
6241 - Transports de biens	2 000,00	1 026,00	974,00
6247 - Transports collectifs	18 000,00	4 732,97	13 267,03
6251 - Voyages et déplacements	5 000,00	5 581,04	-581,04
6261 - Frais d'affranchissement	14 000,00	15 164,04	-1 164,04
6262 - Frais de télécommunications	21 000,00	21 425,06	-425,06
627 - Services bancaires et assimilés	500,00	53,84	446,16
6281 - Concours divers (cotisations...)	4 000,00	4 766,96	-766,96
62876 - Au GFP de rattachement		5 440,00	-5 440,00
62878 - A d'autres organismes		1 044,00	-1 044,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	46 000,00	49 410,59	-3 410,59
63512 - Taxes foncières	11 000,00	10 641,00	359,00
63513 - Autres impôts locaux		420,00	-420,00
637 - Autres impôts, taxes & vers. assimilés (autres organismes)	35 000,00	38 349,59	-3 349,59
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 120 800,00	2 120 243,06	556,93
65 - Autres charges de gestion courante	487 700,00	475 304,71	12 395,29
651 - Redevance pour concessions, brevets, licences...	200,00		200,00
6531 - Indemnités	106 000,00	104 562,60	1 437,39
6532 - Frais de mission	1 000,00		1 000,00
6533 - Cotisations de retraite	8 000,00	7 961,34	38,65
6534 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale	7 500,00	7 523,82	-23,81
6535 - Formation		1 055,92	-1 055,92
6536 - Frais de représentation du maire		180,00	-180,00
6541 - Créances admises en non-valeur	1 000,00	8 548,05	-7 548,05
6553 - Service d'incendie	115 000,00	116 089,60	-1 089,60
6558 - Autres contributions obligatoires	49 000,00	43 283,38	5 716,62
657361 - Caisse des écoles	18 000,00	18 000,00	
657362 - CCAS	65 000,00	65 000,00	
6574 – Subventions aux associations & autres pers. de droits privé	117 000,00	103 105,00	13 895,00
658 - Charges diverses de la gestion courante		-5,00	5,00
66 - Charges financières	77 129,55	72 239,46	4 890,09
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	78 000,00	73 109,91	4 890,09
661121 - ICNE de l'exercice N	12 347,06	12 347,06	
661122 - ICNE de l'exercice N-1	-13 217,51	-13 217,51	
67 - Charges exceptionnelles	31 100,00	21 132,87	9 967,13
6713 - Secours et dots	100,00	64,00	36,00
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	415,16	9 584,84
678 - Autres charges exceptionnelles	21 000,00	20 653,71	346,29

022 - Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
TOTAL DEPENSES RELLES	3 923 610,48	3 698 322,01	225 288,47
	Année 2016		
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Solde
023 - Virement à la section d'investissement	252 500,00		252 500,00
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	242 950,00	241 255,99	1 694,01
6811 – Dotation aux amortissements des immobilisations	242 950,00	241 255,99	1 694,01
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	495 450,00	241 255,99	254 194,01
	Année 2016		
	Budget	Réalisé	Solde
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 419 060,48	3 939 578,00	479 482,48

2.3. CA2016 – DETAIL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

VILLE D'ARDRES
CA 2016
DETAIL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Année 2016		
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde
001 - Excédent d'investissement reporté	528 637,65	528 637,65	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	615 000,00	634 185,91	-19 185,91
10222 – FCTVA	145 000,00	132 412,29	12 587,71
10226 - Taxe d'aménagement	70 000,00	101 773,62	-31 773,62
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	400 000,00	400 000,00	
13 - Subventions d'investissement reçues	226 500,00	75 286,81	151 213,19
1313 - Départements	60 000,00	55 650,00	4 350,00
1318 – Autres	1 500,00	312,04	1 187,96
1323 - Départements	150 000,00		150 000,00
1342 - Amendes de Police	15 000,00	15 110,00	-110,00
1388 – Autres		4 214,77	-4 214,77
16 - Emprunts et dettes assimilés		610,00	-610,00
165 - Dépôts et cautionnements reçus		610,00	-610,00
TOTAL RECETTES RELLES HORS OPERATIONS	1 370 137,65	1 238 720,37	131 417,28
	Année 2016		
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde
021 - Virement de la section de fonctionnement	252 500,00		252 500,00
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections			
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés			
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections			
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations			

040 - Op. d'ordre de transfert entre sections			
2031 - Frais d'études			
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections			
2182 - Matériel de transport			
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	242 950,00	241 255,99	1 694,01
28031 - Frais d'études	242 950,00	430,56	242 519,44
28032 - Frais de recherche et de développement		6 602,88	-6 602,88
28041512 - Bâtiments et installations			
28051 - Concessions et droits similaires		4 902,98	-4 902,98
28121 - Plantations d'arbres et arbustes		3 670,27	-3 670,27
28128 - Autres agencements et aménagements de terrains		56 649,65	-56 649,65
28132 - Immeubles de rapport		7 416,74	-7 416,74
28138 - Autres constructions		1 578,25	-1 578,25
28152 - Installations de voirie		28 345,63	-28 345,63
281568 - Autre mat et outil d'incendie et de défense civile		1 502,74	-1 502,74
281571 - Matériel roulant		39 542,58	-39 542,58
281578 - Autre matériel et outillage de voirie		7 811,09	-7 811,09
		9 873,87	-9 873,87
		598,00	-598,00
		10 073,45	-10 073,45
		13 274,45	-13 274,45
		6 210,41	-6 210,41
		42 772,44	-42 772,44
TOTAL RECETTES D'ORDRE	495 450,00	241 255,99	254 194,01
	Année 2016		
	Budget	Réalisé	Solde
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 865 587,65	1 479 976,36	385 611,29

2.4. CA2016 – DETAIL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

VILLE D'ARDRES CA 2016 DETAIL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	Année 2016		
	Budget	Réalisé	Solde
16 - Emprunts et dettes assimilés	225 000,00	224 491,36	508,64
1641 - Emprunts en euros	225 000,00	224 491,36	508,64
20 - Immobilisations incorporelles	49 000,00	24 369,91	24 630,09
2031 - Frais d'études	45 000,00	20 845,20	24 154,80
2033 - Frais d'insertion	2 000,00	3 236,71	-1 236,71
2051 - Concessions et droits similaires	2 000,00	288,00	1 712,00
21 - Immobilisations corporelles	474 500,00	346 183,54	128 316,46

2115 - Terrains bâtis	47 000,00		47 000,00
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	60 000,00	46 080,00	13 920,00
21316 - Equipements du cimetière	8 000,00	4 056,00	3 944,00
2135 - Instal. génér., agencements, aménagements des constructions	30 000,00	67 593,64	-37 593,64
2151 - Réseaux de voirie	180 000,00		180 000,00
2152 - Installations de voirie		161 527,92	-161 527,92
21568 - Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	1 000,00		1 000,00
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00	4 083,46	5 916,54
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques		5 456,42	-5 456,42
2181 - Installations générales, agencement & aménagements divers	53 500,00		53 500,00
2182 - Matériel de transport	5 000,00		5 000,00
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	15 000,00	2 260,80	12 739,20
2184 - Mobilier	10 000,00	10 733,71	-733,70
2188 - Autres immobilisations corporelles	55 000,00	44 391,59	10 608,41
23 - Immobilisations en cours	1 092 377,70	59,28	1 092 318,42
2312 - Agencements et aménagements de terrains		11,52	-11,52
2313 - Constructions	80 000,00		80 000,00
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	1 012 377,70	47,76	1 012 329,94
TOTAL DEPENSES REELLES HORS OPERATIONS	1 840 877,70	595 104,09	1 245 773,61
	Année 2016		
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections		1 344,90	-1 344,90
13918 – Autres		755,90	-755,90
13932 - Amendes de police		424,00	-424,00
13938 – Autres		165,00	-165,00
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections			
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations			
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	30 000,00	23 916,68	6 083,32
2128 – Autres agencements et aménagements de terrains	30 000,00		30 000,00
21311 – Hôtel de ville		596,70	-596,70
21312 – Bâtiments scolaires			
21318 – Autres bâtiments publics		1 701,65	-1 701,65
2135 – Instal. génér., agencements, aménagements des constructions		20 615,97	-20 615,97
2151 - Réseaux de voirie		1 002,36	-1 002,36
2152 - Installations de voirie			
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections			
2315 - Installation, matériel et outillage techniques			
041 - Opérations patrimoniales			
2315 - Installation, matériel et outillage techniques			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	30 000,00	25 261,58	4 738,42
	Année 2016		
	Budget	Réalisé	Solde
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 870 877,70	620 365,67	1 250 512,03

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

Monsieur Le Président ne participe pas au vote et quitte la salle

FINANCES

D17-15 Budget Principal – Affectation des Résultats

Après avis favorable de la commission finances, Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats 2016 proposée comme suit :

Lors du vote du compte administratif		
Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés		
Votes	Contre :	Pour :

COMMUNE D'ARDRES
 DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
BUDGET VILLE

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats		
Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés		
Votes	Contre	Pour :

Date de la convocation
 Séance du

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Loquet délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par le Maire en exercice Ludovic LOQUET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, flui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		745 278,48 €		528 637,65 €	- €	1 273 916,13 €
Part affectée à investiss	400 000,00 €				400 000,00 €	- €
Opérations de l'exercice	3 939 578,00 €	4 140 098,17 €	620 365,67 €	951 338,71 €	4 559 943,67 €	5 091 436,88 €
Totaux	4 339 578,00 €	4 885 376,65 €	620 365,67 €	1 479 976,36 €	4 959 943,67 €	6 365 353,01 €
Résultat de clôture		545 798,65 €		859 610,69 €		1 405 409,34 €
	Besoin de financement		859 610,69 €			
	Excédent de financement			105 560,00 €		
	Restes à réaliser DEPENSES			- €		
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement		754 050,69 €			

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

200 000,00 €
345 798,65 €

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Le Président précise que la charge de la dette est en baisse constante depuis 2014, à moins 20%. Les réalisés sont en adéquation avec les prévisions budgétaires, la rationalisation des deniers publics est effective en termes de services publics et en termes d'aménagement du territoire. Christiane SPRIET se dit très satisfaite que la Municipalité puisse présenter un tel Compte Administratif.

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
 (F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D17-16 Taux d'imposition 2017

Après avis favorable de la commission finances, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, de fixer au titre de l'année 2017 les taux de contribution directe suivants :

TAXES	TAUX 2017	TAUX 2008 à 2016
Taxe d'habitation	20.59 %	20.59 %
Taxe sur le foncier bâti	19.40 %	19.40 %
Taxe sur le foncier non bâti	58.92 %	58.92 %

Le produit fiscal attendu, à taux constants, est de 1.239.412 €.

Le Président rappelle que les taux sont stables depuis 10 budgets primitifs même si de très gros investissements sont menés. Il est donc proposé de maintenir ces taux afin de ne pas augmenter la pression fiscale.

Adopté à l'unanimité

VILLE D'ARDRES			
BP 2017			
Vue d'ensemble du fonctionnement			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général	1 155 400,00		1 155 400,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	504 500,00		504 500,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	414 000,00		414 000,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	185 400,00		185 400,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	51 500,00		51 500,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 160 000,00		2 160 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	479 000,00		479 000,00
66 - Charges financières	77 844,50		77 844,50
67 - Charges exceptionnelles	6 599,15		6 599,15
022 - Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 908 843,65		3 908 843,65
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	623 291,00		623 291,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 532 134,65		4 532 134,65
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	284 290,00		284 290,00
73 - Impôts et taxes	2 312 874,00		2 312 874,00
74 - Dotations, subventions et participations	1 352 272,00		1 352 272,00
75 - Autres produits de gestion courante	104 000,00		104 000,00
76 - Produits financiers	700,00		700,00
77 - Produits exceptionnels	15 000,00		15 000,00
013 - Atténuations de charges	86 000,00		86 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	345 798,65		345 798,65
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 500 934,65		4 500 934,65
TOTAL RECETTES D'ORDRE	31 200,00		31 200,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 532 134,65		4 532 134,65

FINAN
CES
D17-
17
Budget
Principal –
Budget
Primitif
2017

Après
avis
favorable de la
commission
finances, Il est
demandé au
conseil
municipal de
se
pronon

cer sur la proposition de budget primitif 2017 présentée ci-après :

5.1. BP2017 – VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

5.2. BP2017 – DETAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

VILLE D'ARDRES

BP 2017

Détail du fonctionnement – Recettes

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	284 290,00		284 290,00
7022 - Coupes de bois	1 500,00		1 500,00
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	3 000,00		3 000,00
70312 - Redevances funéraires	1 000,00		1 000,00
70323 - Redevance d'occupation du domaine public communal	15 000,00		15 000,00
7035 - Locations de droits de chasse et de pêche	3 790,00		3 790,00
7062 - Redevances & droits des services à caractère culturel	3 000,00		3 000,00
70632 - A caractère de loisirs	115 000,00		115 000,00
7067 – Redevances & droits des serv. périscolaire &enseignement	105 000,00		105 000,00
70878 - par d'autres redevables	37 000,00		37 000,00

73 - Impôts et taxes	2 312 874,00		2 312 874,00
73111 - Taxes foncières et d'habitation	1 239 412,00		1 239 412,00
7321 - Fiscalité reversée entre collectivités locales	903 244,00		903 244,00
7323 - FNGIR	29 768,00		29 768,00
7336 - Droits de place	12 000,00		12 000,00
7351 - Taxe sur la consommation finale d'électricité	93 000,00		93 000,00
7368 - Taxe locale sur la publicité extérieure	450,00		450,00
7381 - Taxe addit. aux droits de mutation ou taxe pub. foncière	35 000,00		35 000,00
74 - Dotations, subventions et participations	1 352 272,00		1 352 272,00
7411 - Dotation forfaitaire	505 000,00		505 000,00
74121 - Dotation de solidarité rurale	360 000,00		360 000,00
74127 - Dotation nationale de péréquation	180 000,00		180 000,00
745 - Dotation spéciale au titre des instituteurs	2 808,00		2 808,00
74718 – Autres	32 000,00		32 000,00
7473 – Départements	400,00		400,00
7478 - Autres organismes	60 000,00		60 000,00
748314 - Dotation unique compensations spécifiques à la TP	3 875,00		3 875,00
74832 - Attribution du Fonds départemental de taxe prof.	60 000,00		60 000,00
74834 - Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	8 299,00		8 299,00
74835 - Etat-Compens.au titre exonérations taxes d'habitation	131 890,00		131 890,00
7485 - Dotation pour les titres sécurisés	8 000,00		8 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	104 000,00		104 000,00
752 - Revenus des immeubles	95 000,00		95 000,00
758 - Produits divers de gestion courante	9 000,00		9 000,00
76 - Produits financiers	700,00		700,00
764 - Revenus des valeurs mobilières de placement	700,00		700,00
77 - Produits exceptionnels	15 000,00		15 000,00
7788 - Produits exceptionnels divers	15 000,00		15 000,00
013 - Atténuations de charges	86 000,00		86 000,00
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	80 000,00		80 000,00
6459 - Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	6 000,00		6 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	345 798,65		345 798,65
TOTAL RECETTES REELLES DE FCT	4 500 934,65		4 500 934,65
	Budget primitif 2017		
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		30 000,00
722 - Immobilisations corporelles	30 000,00		30 000,00
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	1 200,00		1 200,00
777 - Quote-part des subventions d'inv.transf.au cpte de résultat	1 200,00		1 200,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	31 200,00		31 200,00
	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 532 134,65		4 532 134,65

5.3. BP2017 – DETAIL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

VILLE D'ARDRES
BP 2017
Détail du fonctionnement – Dépenses

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général	1 155 400,00		1 155 400,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	504 500,00		504 500,00
60611 - Eau et assainissement	28 000,00		28 000,00
60612 - Energie - Electricité	185 000,00		185 000,00
60621 - Combustibles	4 000,00		4 000,00
60622 - Carburants	24 000,00		24 000,00
60623 - Alimentations	80 000,00		80 000,00
60628 - Autres fournitures non stockées	3 000,00		3 000,00
60631 - Fournitures d'entretien	11 000,00		11 000,00
60632 - Fournitures de petit équipement	95 000,00		95 000,00
60633 - Fournitures de voirie	45 000,00		45 000,00
60636 - Vêtements de travail	10 000,00		10 000,00
6064 - Fournitures administratives	8 000,00		8 000,00
6067 - Fournitures scolaires	2 500,00		2 500,00
6068 - Autres matières et fournitures	9 000,00		9 000,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	414 000,00		414 000,00
611 - Contrats de prestations de services	180 000,00		180 000,00
6132 - Locations immobilières	18 000,00		18 000,00
6135 - Locations mobilières	15 000,00		15 000,00
61521 - Terrains	10 000,00		10 000,00
615221 - Bâtiments publics	5 000,00		5 000,00
615231 - Voiries	35 000,00		35 000,00
61551 - Matériel roulant	18 000,00		18 000,00
61558 - Autres biens mobiliers	10 000,00		10 000,00
6156 - Maintenance	23 000,00		23 000,00
6161 - Multirisques	30 000,00		30 000,00
6182 - Documentation générale et technique	5 000,00		5 000,00
6184 - Versements à des organismes de formation	5 000,00		5 000,00
6188 - Autres frais divers	60 000,00		60 000,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	185 400,00		185 400,00
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	900,00		900,00
6226 - Honoraires	20 000,00		20 000,00
6231 - Annonces et insertions	10 000,00		10 000,00
6232 - Fêtes et cérémonies	50 000,00		50 000,00
6233 - Foires et expositions	2 500,00		2 500,00
6236 - Catalogues et imprimés	13 000,00		13 000,00
6238 - Divers	1 000,00		1 000,00
6241 - Transports de biens	2 000,00		2 000,00
6247 - Transports collectifs	22 000,00		22 000,00
6251 - Voyages et déplacements	5 000,00		5 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	16 000,00		16 000,00
6262 - Frais de télécommunications	22 000,00		22 000,00
627 - Services bancaires et assimilés	1 500,00		1 500,00

6281 - Concours divers (cotisations...)	4 500,00		4 500,00
62876 - Au GFP de rattachement	15 000,00		15 000,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	51 500,00		51 500,00
63512 - Taxes foncières	11 000,00		11 000,00
63513 - Autres impôts locaux	500,00		500,00
637 - Autres impôts, taxes & vers. assimilés (autres org.)	40 000,00		40 000,00
012 - Charges de personnel	2 160 000,00		2 160 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	479 000,00		479 000,00
6531 - Indemnités	108 000,00		108 000,00
6533 - Cotisations de retraite	8 500,00		8 500,00
6534 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale	8 000,00		8 000,00
6541 - Créances admises en non-valeur	8 000,00		8 000,00
6553 - Service d'incendie	117 500,00		117 500,00
6558 - Autres contributions obligatoires	38 000,00		38 000,00
657361 - Caisse des écoles	18 000,00		18 000,00
657362 - CCAS	65 000,00		65 000,00
6574 - Subv. fonct. aux asso. & autres pers. de droits privé	108 000,00		108 000,00
66 - Charges financières	77 844,50		77 844,50
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	78 000,00		78 000,00
661121 - ICNE de l'exercice N	11 448,03		11 448,03
661122 - ICNE de l'exercice N-1	-11 603,53		-11 603,53
67 - Charges exceptionnelles	6 599,15		6 599,15
6713 - Secours et dots	100,00		100,00
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00		5 000,00
678 - Autres charges exceptionnelles	1 499,15		1 499,15
022 - Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE FCT	3 908 843,65		3 908 843,65
	Budget primitif 2017		
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
023 - Virement à la section d'investissement	402 891,00		402 891,00
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	220 400,00		220 400,00
6811 – Dotation aux amortissements des immobilisations	220 400,00		220 400,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	623 291,00		623 291,00
	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
TOTAL DES DEPENSES DE FCT	4 532 134,65		4 532 134,65

5.4. BP2017 – VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

VILLE D'ARDRES**BP 2017****Vue d'ensemble de l'investissement**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
16 - Emprunts et dettes assimilés	180 000,00		180 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	58 000,00	3 360,00	61 360,00
21 - Immobilisations corporelles	369 191,00	102 200,00	471 391,00
23 - Immobilisations en cours	2 279 450,69		2 279 450,69
TOTAL DEPENSES REELLES HORS OPERATIONS	2 886 641,69	105 560,00	2 992 201,69
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	31 200,00		31 200,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 917 841,69	105 560,00	3 023 401,69
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	859 610,69		859 610,69
10 - Dotations, fonds divers et réserves	365 000,00		365 000,00
13 - Subventions d'investissement reçues	375 500,00		375 500,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	800 000,00		800 000,00
TOTAL RECETTES REELLES HORS OPERATIONS	2 400 110,69		2 400 110,69
TOTAL RECETTES D'ORDRE	623 291,00		623 291,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 023 401,69		3 023 401,69

5.5. BP2017 – DETAIL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT**VILLE D'ARDRES****BP 2017****Détail de l'investissement hors opérations**

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	859 610,69		859 610,69
10 - Dotations, fonds divers et réserves	365 000,00		365 000,00
10222 - FCTVA	65 000,00		65 000,00
10226 - Taxe d'aménagement	100 000,00		100 000,00
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000,00		200 000,00

13 - Subventions d'investissement reçues	375 500,00		375 500,00
1323 - Départements	200 000,00		200 000,00
1328 - Autres	115 500,00		115 500,00
1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux	60 000,00		60 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	800 000,00		800 000,00
1641 - Emprunts en euros	800 000,00		800 000,00
TOTAL RECETTES REELLES HORS OPERATIONS	2 400 110,69		2 400 110,69
	Budget primitif 2017		
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
021 - Virement de la section de fonctionnement	402 891,00		402 891,00
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections			
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations			
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections			
2031 - Frais d'études			
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	220 400,00		220 400,00
28031 - Frais d'études	220 400,00		220 400,00
28032 - Frais de recherche et de développement			
28051 - Concessions et droits similaires			
28121 - Plantations d'arbres et arbustes			
28128 - Autres agencements et aménagements de terrains			
28132 - Immeubles de rapport			
28138 - Autres constructions			
28152 - Installations de voirie			
281568 - Autre mat et outil d'incendie et de défense civile			
281571 - Matériel roulant			
281578 - Autre matériel et outillage de voirie			
28158 - Autres installations, matériel et outillage techniques			
28181 - Install. générales, agencement & aménagements divers			
28182 - Matériel de transport			
28183 - Matériel de bureau et informatique			
28184 - Mobilier			
28188 - Autres immobilisations corporelles			
041 - Opérations patrimoniales			
2031 - Frais d'études			
TOTAL RECETTES D'ORDRE	623 291,00		623 291,00
	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 023 401,69		3 023 401,69

5.6. BP2017 – DETAIL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

VILLE D'ARDRES

BP 2017

Détail de l'investissement hors opérations

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
16 - Emprunts et dettes assimilés	180 000,00		180 000,00
1641 - Emprunts en euros	180 000,00		180 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	58 000,00	3 360,00	61 360,00
2031 - Frais d'études	55 000,00		55 000,00
2033 - Frais d'insertion	2 000,00		2 000,00
2051 - Concessions et droits similaires	1 000,00	3 360,00	4 360,00
21 - Immobilisations corporelles	369 191,00	102 200,00	471 391,00
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	17 500,00	42 500,00	60 000,00
21316 - Equipements du cimetière	12 000,00		12 000,00
21318 - Autres bâtiments publics	15 000,00	25 000,00	40 000,00
2135 - Instal. générales, agencements, aménagements des constructions	23 000,00	12 000,00	35 000,00
2151 - Réseaux de voirie	20 000,00	3 700,00	23 700,00
2152 - Installations de voirie	152 491,00		152 491,00
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00		10 000,00
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	5 000,00		5 000,00
2181 - Install. générales, agencement & aménagements divers	24 000,00		24 000,00
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	17 200,00		17 200,00
2184 – Mobilier	5 000,00	19 000,00	24 000,00
2188 - Autres immobilisations corporelles	68 000,00		68 000,00
23 - Immobilisations en cours	2 279 450,69		2 279 450,69
2313 – Constructions	79 450,69		79 450,69
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	2 200 000,00		2 200 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES HORS OPERATIONS	2 886 641,69	105 560,00	2 992 201,69
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	1 200,00		1 200,00
13918 – Autres	1 200,00		1 200,00
13932 - Amendes de police			
13938 – Autres			
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		30 000,00
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	30 000,00		30 000,00
21311 - Hôtel de ville			
21312 - Bâtiments scolaires			
21318 - Autres bâtiments publics			
2135 - Instal. générales, agencements, aménagements des constructions			
2151 - Réseaux de voirie			

040 - Op. d'ordre de transfert entre sections			
2315 - Installation, matériel et outillage techniques			
041 - Opérations patrimoniales			
2315 - Installation, matériel et outillage techniques			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	31 200,00		31 200,00
	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 917 841,69	105 560,00	3 023 401,69

Monsieur Le Président indique qu'au 011, il y a une instruction des autorisations d'urbanisme par la CCPO (environ 200 en 2016) pour un coût de 15 000€ inscrit au Budget 2017, identique à 2016. Le Président indique par ailleurs que la hausse de 40 000€ au 012 correspond uniquement à l'augmentation du point d'indice et aux augmentations réglementaires. Le budget 2017 est d'un montant total de 7,5 millions d'euros. Une présentation synthétique du Budget est réalisée en graphique. L'excédent de fonctionnement de 402 000€ permet d'augmenter les recettes d'investissement et donc de minorer la charge de la dette. Ainsi l'endettement est maîtrisé et les investissements conséquents.

Le Président rappelle également que des décisions modificatives peuvent avoir lieu à la demande du comptable public. La comptabilité analytique est ainsi très importante tout comme le suivi des dépenses et des imputations faites sur chaque chapitres du BP. C'est le fruit d'une attention continue.

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D17-18 Budget Principal – Vote des subventions 2017

Après avis favorable de la commission finances, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur les propositions de subventions présentées dans le tableau ci-dessous :

Sylvie BONNIERE rappelle les critères d'attribution des subventions. Le Président propose de faire le choix de maintenir les subventions aux associations malgré le contexte général précité. Il s'agit là d'un point important pour l'animation du territoire. Le Président tient à préciser que plusieurs associations ont fait le choix de ne pas demander de subventions ou d'amoindrir leurs demandes.

Véronique FRANQUE demande à quoi correspond l'enveloppe sportive. Le Président lui répond qu'il s'agit des frais de formation et d'arbitrage et que cette enveloppe est spécifique aux associations sportives. Stéphane CLEMENT demande quel est le statut de la Caisse des Ecoles. Le Président indique qu'il s'agit d'un budget annexe. La structure juridique est la même que celle du CCAS avec une commission composée de directeurs, représentants des parents d'élèves, des DDEN, du percepteur et d'élus thématiques. Par extension, Christiane SPRIET exprime les remerciements du collège de l'Europe pour la subvention versée à l'USEP. Le Président en retire tout l'intérêt qui en revient directement aux enfants.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017

Total des SUBVENTIONS 179 820 €

SPORTS	67 200 €
Basket Club Ardrésien	45 500 €
Sporting Club Ardrésien	7 500 €
Racing Club Ardrésien	6 600 €
Les Muses de l'Ardrésis	1 400 €
Amis Cyclos de l'Ardrésis	1 600 €
Savate Boxing	750 €
Club cycliste Ardres	850 €
Enveloppe Sportive	3 000 €

CULTURE	1 900 €
ACHA	1 300 €
Bibliothèque pour tous	600 €

FETES & CEREMONIES	17 470 €
ACPG Bois en Ardres	320 €
Ardres accueil	450 €
Ardres Animations	1 800 €
Comité de Jumelage	2 000 €
Nature, Fête et Traditions	6 500 €
123 en Ardrésis	6 400 €

LOISIRS	1 590 €
Société de chasse	90 €
Sté Colombophile	650 €
Les Phénix	700 €
Marche Nature en Ardrésis	150 €

PERSONNEL	3 900 €
Comité du personnel	3 900 €

SCOLAIRES	3 410 €
Amicale laïque d'Ardres	1 800 €
Ass. Sportive Collège de l'Europe	200 €
Espoir de l'Ardrésis	400 €
APE Ecoles d'Ardres	450 €
FCPE Ecoles de Bois-en-Ardres	450 €
USEP Sportive Ecoles d'Ardres	110 €

SOCIAL	400 €
Saint Vincent de Paul	400 €

DIVERS	950 €
Club ardrésien des aînés	350 €
Le jardin des anciens Maison de retraite	400 €
Souvenir Français	200 €

CCAS	65 000 €
------	----------

CAISSE DES ECOLES	18 000 €
-------------------	----------

Adopté à
(J.
S.

L.

l'unanimité
VANDERPOTTE,
CLEMENT, N.
DUSAUTOIS, B.
BOUILLON, G.
DEGRAVE et
FOURNIER ne

participent pas au vote compte tenu de leur présence au sein de certaines associations)

FINANCES

D17-19 Budget Eau : Compte de gestion et compte administratif 2016

Après avis favorable de la commission finances, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le compte de gestion et le compte administratif présentés pour l'année 2016 :

7.1. Vue d'ensemble du fonctionnement

ARDRES Eau

CA 2016
Vue d'ensemble du fonctionnement

	2016
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé
011 - Charges à caractère général	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	
Total dépenses réelles	
Total dépenses d'ordre	18 009,37
Total dépenses de fonctionnement	18 009,37
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	22 996,83
002 - Excédent de fonctionnement reporté	3 547,22
Total recettes réelles	26 544,05
Total recettes d'ordre	1 821,60
Total recettes de fonctionnement	28 365,65
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Réalisé
Solde de fonctionnement	10 356,28

7.2. Vue d'ensemble de l'investissement

ARDRES Eau
CA 2016
Vue d'ensemble de l'investissement

	2016
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé
21 - Immobilisations corporelles	
23 - Immobilisations en cours	
Total dépenses réelles hors opérations	
Total dépenses d'ordre	1 821,60
Total dépenses d'investissement	1 821,60
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé
001 - Excédent d'investissement reporté	106 760,30

Total recettes réelles hors opérations	106 760,30
Total recettes d'ordre	18 009,37
Total recettes d'investissement	124 769,67
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Réalisé
Solde d'investissement	122 948,07

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions

(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

Monsieur Le Président ne participe pas au vote et quitte la salle

FINANCES

D17-20 Budget Eau – Affectation des Résultats

Après avis favorable de la commission finances, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats 2016 proposée ci-après :

Lors du vote du compte administratif		
Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés		
Votes	Contre :	Pour :

COMMUNE D'ARDRES
 DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
BUDGET EAU

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats		
Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés		
Votes	Contre	Pour :

Date de la convocation
 Séance du

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Loquet délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par le Maire en exercice Ludovic LOQUET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, l'lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		3 547,22 €		106 760,30 €	- €	110 307,52 €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	18 009,37 €	24 818,43 €	1 821,60 €	18 009,37 €	19 830,97 €	42 827,80 €
Totaux	18 009,37 €	28 365,65 €	1 821,60 €	124 769,67 €	19 830,97 €	153 135,32 €
Résultat de clôture		10 356,28 €		122 948,07 €		133 304,35 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement			122 948,07 €		

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

10 356,28 €

au compte 1068 (recette d'investissement)

au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions

(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D17-21 Budget Eau – Budget Primitif 2017

Après avis favorable de la commission finances, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2017 présenté ci-après :

9.1. BUDGET EAU – BP2017 – VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

ARDRES Eau			
BP 2017			
Vue d'ensemble du fonctionnement			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général	17 356,28		17 356,28
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	17 356,28		17 356,28
Total dépenses réelles	17 356,28		17 356,28
Total dépenses d'ordre	17 500,00		17 500,00
Total dépenses de fonctionnement	34 856,28		34 856,28
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	23 000,00		23 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	10 356,28		10 356,28
Total recettes réelles	33 356,28		33 356,28
Total recettes d'ordre	1 500,00		1 500,00
Total recettes de fonctionnement	34 856,28		34 856,28

9.2. BUDGET EAU – BP2017 – VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

ARDRES Eau**BP 2017****Vue d'ensemble de l'investissement**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
20 - Immobilisations incorporelles	65 000,00		65 000,00
23 - Immobilisations en cours	73 948,07		73 948,07
Total dépenses réelles hors opérations	138 948,07		138 948,07
Total dépenses d'ordre	1 500,00		1 500,00
Total dépenses d'investissement	140 448,07		140 448,07
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	122 948,07		122 948,07
Total recettes réelles hors opérations	122 948,07		122 948,07
Total recettes d'ordre	17 500,00		17 500,00
Total recettes d'investissement	140 448,07		140 448,07

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions

(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D17-22 Budget Assainissement : Compte de gestion et compte Administratif 2016

Après avis favorable de la commission finances, il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis sur le compte de gestion et le compte administratif présentés pour l'année 2016 :

10.1. Vue d'ensemble du fonctionnement**ARDRES Assainissement****CA 2016****Vue d'ensemble du fonctionnement**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2016
	Réalisé
011 - Charges à caractère général	15 789,51
61 - SERVICES EXTERIEURS	15 789,51
66 - Charges financières	22 145,46
002 - Déficit de fonctionnement reporté	13 075,54
Total dépenses réelles	51 010,51
Total dépenses d'ordre	128 538,21
Total dépenses de fonctionnement	179 548,72
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	99 823,49

74 - Subventions d'exploitation	
Total recettes réelles	99 823,49
Total recettes d'ordre	51 127,15
Total recettes de fonctionnement	150 950,64
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Réalisé
Solde de fonctionnement	-28 598,08

10.2. Vue d'ensemble de l'investissement

ARDRES Assainissement
CA 2016
Vue d'ensemble de l'investissement

	2016
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé
001 - Déficit d'investissement reporté	62 846,88
16 - Emprunts et dettes assimilés	78 754,22
20 - Immobilisations incorporelles	19 771,20
23 - Immobilisations en cours	1 092,00
Total dépenses réelles hors opérations	162 464,30
Total dépenses d'ordre	51 127,15
Total dépenses d'investissement	213 591,45
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	35 103,42
13 - Subventions d'investissement reçues	33 600,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	115 453,58
Total recettes réelles hors opérations	184 157,00
Total recettes d'ordre	128 538,21
Total recettes d'investissement	312 695,21
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Réalisé
Solde d'investissement	99 103,76

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

Monsieur Le Président ne participe pas au vote et quitte la salle

FINANCES

D17-23 Budget Assainissement : Affectation des Résultats

Après avis favorable de la commission finances, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats 2016 proposée ci-après :

Lors du vote du compte administratif		
Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés		
Votes	Contre :	Pour :

COMMUNE D'ARDRES
 DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
BUDGET ASSAINISSEMENT

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats		
Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés		
Votes	Contre	Pour :

Date de la convocation
 Séance du

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Loquet délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par le Maire en exercice Ludovic LOQUET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, flui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	13 075,54 €		62 846,88 €		75 922,42 €	- €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	166 473,18 €	150 950,64 €	150 744,57 €	312 695,21 €	317 217,75 €	463 645,85 €
Totaux	179 548,72 €	150 950,64 €	213 591,45 €	312 695,21 €	393 140,17 €	463 645,85 €
Résultat de clôture	28 598,08 €			99 103,76 €		70 505,68 €
	Besoin de financement		99 103,76 €			
	Excédent de financement		- €			
	Restes à réaliser DEPENSES		- €			
	Restes à réaliser RECETTES		- €			
	Besoin total de financement		99 103,76 €			
	Excédent total de financement					

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

au compte 1068 (recette d'investissement)

au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
 (F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D17-24 Budget Assainissement : Budget Primitif 2017

Après avis favorable de la commission finances, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2017 présenté ci-après :

12.1 Vue d'ensemble du fonctionnement

ARDRES Assainissement**BP 2017****Vue d'ensemble du fonctionnement**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général	16 000,00		16 000,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	16 000,00		16 000,00
66 - Charges financières	20 967,03		20 967,03
002 - Déficit de fonctionnement reporté	28 598,08		28 598,08
Total dépenses réelles	65 565,11		65 565,11
Total dépenses d'ordre	128 600,00		128 600,00
Total dépenses de fonctionnement	194 165,11		194 165,11
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	142 165,11		142 165,11
Total recettes réelles	142 165,11		142 165,11
Total recettes d'ordre	52 000,00		52 000,00
Total recettes de fonctionnement	194 165,11		194 165,11

12.2. Vue d'ensemble de l'investissement**ARDRES Assainissement****BP 2017****Vue d'ensemble de l'investissement**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
16 - Emprunts et dettes assimilés	85 500,00		85 500,00
20 - Immobilisations incorporelles	73 000,00		73 000,00
23 - Immobilisations en cours	40 000,00		40 000,00
Total dépenses réelles hors opérations	198 500,00		198 500,00
Total dépenses d'ordre	52 000,00		52 000,00
Total dépenses d'investissement	250 500,00		250 500,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	99 103,76		99 103,76
10 - Dotations, fonds divers et réserves	182,00		182,00
13 - Subventions d'investissement reçues	22 614,24		22 614,24
Total recettes réelles hors opérations	121 900,00		121 900,00
Total recettes d'ordre	128 600,00		128 600,00
Total recettes d'investissement	250 500,00		250 500,00

Il est précisé que 16000€ de dépenses correspondent désormais au contrat d'affermage et ce, à la demande du percepteur.

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D17-25 Budget Lotissement Les Charmilles : Compte de gestion et compte Administratif 2016

Après avis favorable de la commission finances, il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis sur le compte de gestion et le compte administratif présentés pour l'année 2016 :

13.1. Vue d'ensemble du fonctionnement

ARDRES CENSE HEBRON II	
CA 2016	
Vue d'ensemble du fonctionnement	
	2016
	Réalisé
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	
Total dépenses réelles	
Total dépenses d'ordre	
Total dépenses de fonctionnement	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé
002 - Excédent de fonctionnement reporté	140 535,50
Total recettes réelles	140 535,50
Total recettes d'ordre	
Total recettes de fonctionnement	140 535,50
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Réalisé
Solde de fonctionnement	140 535,50

13.2. Vue d'ensemble de l'investissement

ARDRES CENSE HEBRON II	
CA 2016	
Vue d'ensemble de l'investissement	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé
Total dépenses d'ordre	
Total dépenses d'investissement	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé
001 - Excédent d'investissement reporté	84 002,30
Total recettes réelles hors opérations	84 002,30
Total recettes d'ordre	
Total recettes d'investissement	84 002,30
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Réalisé
Solde d'investissement	84 002,30

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

Monsieur Le Président ne participe pas au vote et quitte la salle

FINANCES

D17-26 Budget Lotissement Les Charmilles : Affectation des Résultats

Après avis favorable de la commission finances, il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis sur l'affectation des résultats 2016 proposée ci-après :

Nombre de membres en exercice	27		
Nombre de membres présents			
Nombre de suffrages exprimés			
Votes	Contre :		Pour :

DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
RESIDENCE DES CHARMILLES

Nombre de membres en exercice	27		
Nombre de membres présents			
Nombre de suffrages exprimés			
Votes	Contre		Pour :

Date de la convocation
 Séance du

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Loquet délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par le Maire en exercice Ludovic LOQUET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, flui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		140 535,50 €		84 002,30 €	- €	224 537,80 €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice					- €	- €
Totaux	- €	140 535,50 €	- €	84 002,30 €	- €	224 537,80 €
Résultat de clôture		140 535,50 €		84 002,30 €		224 537,80 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement			84 002,30 €		

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

140 535,50 €

au compte 1068 (recette d'investissement)

au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
 (F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D17-27 Budget Lotissement Les Charmilles : Budget Primitif 2017

Après avis favorable de la commission finances, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2017 présenté ci-après :

15.1 Vue d'ensemble du fonctionnement

ARDRES CENSE HEBRON II			
BP 2017			
Vue d'ensemble du fonctionnement			
	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
011 - Charges à caractère général	224 537,80		224 537,80
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	224 537,80		224 537,80
Total dépenses réelles	224 537,80		224 537,80
Total dépenses d'ordre	503 421,32		503 421,32
Total dépenses de fonctionnement	727 959,12		727 959,12
	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
002 - Excédent de fonctionnement reporté	140 535,50		140 535,50
Total recettes réelles	140 535,50		140 535,50
Total recettes d'ordre	587 423,62		587 423,62
Total recettes de fonctionnement	727 959,12		727 959,12

15.2 Vue d'ensemble de l'investissement

ARDRES CENSE HEBRON II			
BP 2017			
Vue d'ensemble de l'investissement			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses d'ordre	587 423,62		587 423,62
Total dépenses d'investissement	587 423,62		587 423,62
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2017		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	84 002,30		84 002,30
Total recettes réelles hors opérations	84 002,30		84 002,30
Total recettes d'ordre	503 421,32		503 421,32
Total recettes d'investissement	587 423,62		587 423,62

Sylvie BONNIERE fait remarquer que Stéphane CLEMENT a émis un avis favorable lors des commissions finances et s'abstient lors des votes.

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D17-28 Prix de vente des parcelles Lotissement de la Cense Hébron

Par délibérations successives, le Conseil Municipal a autorisé la cession de bandes de terrains communaux au lotissement de la Cense Hébron, au droit d'habitations.

Les actes de vente devant être signés, après avis favorable de la commission finances, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les 5 actes de vente s'y rapportant, au prix de 1€ le m², hors frais géomètre et notaire.

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL

D17-29 Modification du tableau des emplois

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois permanents adopté par le Conseil Municipal,
Considérant le remplacement nécessaire d'un agent du service Espaces verts faisant valoir ses droits à retraite,

Considérant la nécessité de maintenir un emploi d'adjoint technique non titulaire pour répondre aux besoins du service Espaces verts,

Après avis favorable de la commission personnel, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur la modification du tableau des emplois comme suit :

TITULAIRES

Service	Emploi	Grade actuel	Grade d'accueil	Date d'effet	Temps de Travail actuel	Nouveau temps de travail
Espaces verts	Jardinier	Adjoint technique	Suppression du poste	01/09/2017	30h/semaine	
Espaces verts	Jardinier	Adjoint technique	Création du poste	01/05/2017		Temps complet

NON TITULAIRES

Nombre de poste	Grade	Loi 84-53 du 26 janvier 1984	Durée	Temps travail hebdo
1	Adjoint technique	Accroissement temporaire d'activité	6 mois	A préciser

Le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable en vue :

- d'autoriser les suppressions et créations d'emplois repris aux tableaux ci-dessus ;
- d'approuver la modification conforme du tableau des emplois ainsi proposés ;
- de prévoir les crédits correspondants au budget de la commune– chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL

D17-30 Ajustement de la délibération relative au montant de l'indemnité de fonctions des élus

La délibération D14-18 du 9 avril 2014 définit le montant des indemnités de fonctions des élus sur la base d'un pourcentage de l'Indice Brut 1015 de la fonction publique.

La réforme initiée par le Gouvernement dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), applicable à la Fonction Publique Territoriale, et entérinée par le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017, a modifié cet indice brut.

Ainsi, après avis favorable de la commission personnel, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, de valider la modification de la délibération D14-18, en ne faisant plus référence à l'indice brut terminal 1015, qu'il convient de remplacer par « l'indice brut terminal de la fonction publique ».

Le montant de l'indemnité de fonctions des élus sera ainsi calculé sur la base des pourcentages définis par la délibération D14-18, appliqués à l'indice brut terminal de la fonction publique.

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL

D17-31 Ouverture d'un poste dans le cadre du dispositif service civique

Il est rappelé à l'assemblée délibérante que le service civique est un engagement volontaire, au service de l'intérêt général.

Il est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ou de compétences.

C'est un engagement d'une durée de 6 mois à 1 an sans prolongation possible.

Il doit s'agir d'une mission d'intérêt général qui peut notamment toucher l'éducation pour tous, la culture et les loisirs, le sport, l'environnement ou encore la solidarité.

La quotité hebdomadaire de travail est comprise entre 24 et 35 heures.

Dans le cadre de ce dispositif d'encouragement à l'engagement citoyen, et après avis favorable de la commission personnel, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité :

- d'autoriser un recrutement dans le cadre du service civique, en vue d'évoluer sur l'ensemble des équipements municipaux ;
- d'autoriser l'engagement des démarches auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ;
- d'autoriser M. le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Véronique FRANQUE demande si priorité sera donnée aux Ardrésiens. Le Président lui répond qu'un entretien est prévu avec la mission locale et que oui, la priorité sera donnée aux Ardrésiens selon les critères souhaités.

Adopté à l'unanimité

JEUNESSE

D17-32 Modalités d'organisation du séjour colonie été 2017

Depuis 2012, la Ville d'Ardres envoie un groupe d'enfants en colonie chaque année afin de leur permettre de passer des vacances estivales de qualité avec la découverte d'une région différente.

Tout d'abord sur un séjour unique de 12 enfants puis de 16 en 2015, deux séjours pour 8 enfants sont proposés depuis 2016; l'un en hiver et l'autre en été.

Les destinations précédentes furent pour l'hiver : La Plagne, Flaine, Valloire et les Orres en février 2017.

Les séjours été se sont quant à eux déroulés à Parentis-en-Born, Les Orres, et Hourtin en été 2016.

La commission Jeunesse s'est réunie ce lundi 3 avril et a défini les modalités du séjour été 2017, sachant que plusieurs séjours dans le grand Ouest sont proposés.

Après avoir pris connaissance de l'avis de la commission jeunesse, le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur les modalités d'organisation du séjour colonie été 2017.

Christiane SPRIET rappelle que le maillage financier permet aux familles de laisser leurs enfants partir pour seulement 150€. Des aides complémentaires de la CAF sont de plus envisageables.

Adopté à l'unanimité

CULTURE

D17-33 Thème du concours photos 2017 et récompenses

Le thème proposé pour le concours photos 2017 est : « Sites remarquables du Pays d'Opale ».

Ce thème a pour objectif de mettre en valeur la richesse du patrimoine d'Ardres et du Pays d'Opale. Celui-ci prend en considération le paysage architectural, naturel voire humain et met ainsi en exergue la diversité et la beauté de notre environnement proche.

La période d'exposition est fixée du 13 au 19 novembre 2017 à la Chapelle des Carmes.

Les photos seront à remettre pour le 10 novembre 2017.

Après avis favorable de la commission culture, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, d'approuver l'organisation du concours photos 2017 et son thème.

Le conseil municipal DECIDE également, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur le montant des récompenses comme suit :

- Quatre catégories sont proposées : Jeunes, Adultes, Public et Ecole
- 1^{ère} place : 100 € X 4
- 2^{ème} place : 50 € X 4
- 3^{ème} place : 25 € X 4,

Soit un budget total de remise de prix de 700 €.

Véronique FRANQUE souhaite savoir combien de participants ont contribué à la précédente édition. Le Président lui précise qu'il y avait 83 participants.

Adopté à l'unanimité

CULTURE

D17-34 Dénomination de la résidence située à proximité de la salle en étoile

Après avoir sondé les riverains des habitations situées à proximité de la salle en étoile de Bois-en-Ardres, différents noms ont été proposés pour la dénomination de la résidence.

Après avis favorable de la commission culture qui s'est prononcée pour la dénomination de « Résidence de l'Étoile », le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, d'approuver cette appellation.

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

D17-35 Transfert des pouvoirs de police spéciale

La fusion des communautés de communes des Trois Pays et du Sud-Ouest du Calais au 1^{er} janvier 2017 permet le transfert des pouvoirs de police spéciale du Maire au nouvel EPCI.

Plusieurs lois successives prévoient en effet un transfert automatique des pouvoirs de police spéciale aux présidents d'EPCI à fiscalité propre en l'absence d'opposition :

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 prévoit le transfert automatique de trois pouvoirs de police spéciale en l'absence d'opposition :

- * l'assainissement
- * les déchets ménagers
- * le stationnement des résidences mobiles des gens du voyage ;

La loi MAPTAM n°2014-58 du 27 janvier 2014 ajoute la police spéciale de la circulation et du stationnement ainsi que la police spéciale de la délivrance des autorisations de stationnement de taxi à la liste des transferts automatiques en l'absence d'opposition lorsque l'EPCI est compétent en matière de voirie ;

La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 a ajouté les polices spéciales de l'habitat à la liste des transferts automatiques en l'absence d'opposition.

Les dispositions du III de l'article L.5211-9-2 du CGCT permettent aux maires de notifier leur opposition au transfert du pouvoir de police spéciale dans les six mois qui suivent l'élection du président de l'EPCI.

A ce titre, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de s'opposer au transfert de ces pouvoirs de police spéciale, la Police Municipale étant garante de leur application.

Le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, de s'opposer au transfert de ces pouvoirs de police spéciale, la Police Municipale étant garante de leur application.

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

D17-36 Publicité des décisions du Maire

Monsieur le Président informe le conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Les dispositions de l'article L 2122-23 du CGCT imposent au maire de rendre compte au conseil municipal des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le conseil municipal en vertu de l'article L 2122-22 du même CGCT.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre note des décisions suivantes :

1. Budget Ville : Emprunt de 800.000 €.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un emprunt de 800.000 € va être réalisé pour le budget ville. Il est inscrit au BP 2017.

Il s'agira de financer les projets structurants des prochaines années.

Les caractéristiques de l'emprunt sont les suivantes :

- Financier : La Banque Postale
- Montant de l'emprunt : 800.000 €
- Durée : 20 ans
- Périodicité de remboursement trimestrielle
- Mode d'amortissement constant : Capital amorti par échéance = 10.000 €
- Taux fixe de 1,79%
- Commission d'engagement : 1.200 €
- 1^{ère} échéance : 01/09/2017
- Score Gissler : 1A

2. Travaux d'aménagement GRMU de la RD943 : Attribution du marché.

La commission d'appel d'offres s'est réunie en date du 13 janvier 2017 pour procéder à l'ouverture des plis du marché de travaux d'aménagement de la RD943.

Pour le lot n°1 – Voirie et assainissement – 9 plis ont été admis.

Pour le lot n°2 – Réseaux divers – 8 plis ont été admis.

Pour le lot n°3 – Espaces verts – 8 plis ont été remis.

Après analyse des offres par la société Verdi, Maître d'œuvre, M. le Maire informe le conseil municipal de l'attribution des lots comme suit :

- Lot n°1 – Entreprise DUCROCQ TP – Montant du marché : 1.979.999 € HT
- Lot n°2 – Entreprise S.E.T TERTIAIRE – Montant du marché : 590.931 € T
- Lot n°3 – Entreprise AGRIGEX – Montant du marché : 219.824,78 € HT.

Les travaux débuteront aux vacances de Pâques.

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

Le conseil prend acte des informations

La séance est levée à 21h
